



COMMUNE D'ESCAUTPONT  
Département du Nord  
Arrondissement de  
Valenciennes  
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 08/03/2025

Reçu en préfecture le 08/03/2025

Publié le

ID : 059-215902073\_20250308-30\_2025-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 08/03/2025

Date de convocation : 27.02.2025	<b>L'an deux mille vingt-cinq ; le huit mars</b> Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Date de publication : 29.02.2025	
Effectif du Conseil Municipal : 25  Quorum : 13  Présents : 19 Absents excusés : 4 Ont donné pouvoir : 3 Absents : 2  Ont pris part au vote : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0  Secrétaire de séance : Michel RENARD	<b>PRÉSENTS</b> M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; M. Romuald CHANTREL ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Monique PASSET ; Mme Virginie BERNUS ; Mme Tiffanie SURIA, Mme Sandrine PONCHANT. <b>ABSENTS EXCUSÉS</b> Mme Catherine ROLY ; Mme Sylviane DEBOSZ ; Mme Patricia DURIEUX ; M. Cédric LATOUCHE. <b>ONT DONNÉ POUVOIR</b> : Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Sylviane DEBOSZ donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD. <b>ABSENTS</b> : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.

#### DELIBERATION N°30-2025-DF-RK

**Objet : Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale et modification du linéaire de voies communales.**

Monsieur Jean-Luc FRERE rappelle à l'Assemblée que le nombre de mètres de voirie communale entre dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour permettre son entretien.

Par délibération n°000120 en date du 13 novembre 2014, le tableau de classement de la voirie communale comptait 16 496 m.

Monsieur Jean-Luc FRERE informe que depuis cette mise à jour, plusieurs rues :

- N'ont pas été recensées
  - Rue Irénée Gautier
  - Rue Jules Verne

- Rue du Lutteau
- Ont été rétrocedées
  - Rue Jules Démarez
  - Clos du Village
  - Rue Paul Eluard
  - Rue Louis Aragon
  - Rue Elsa Triolet
  - Rue des Pensées (Clos des Pensées)
  - Chemin des dames

Il informe que qu'après cette mise à jour, le tableau du classement des voies communales ci-annexés comptera :

- Une longueur des voies communales à caractère de chemin : **301 mètres**
- Une longueur des voies communales à caractère de rue : **18 984 mètres**
- Une surface des places publiques : **3 316m<sup>2</sup>**

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante :

- **D'APPROUVER** le tableau de classement des voies communales ci-annexé qui établit le linéaire des voies classées dans le domaine public communal à :
  - **301 mètres** pour les voies communales à caractère de chemin
  - **18 984 mètres** pour les voies communales à caractère de rue
  - **3 316 m<sup>2</sup>**, de surface pour les places publiques
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces et effectuer toutes les formalités nécessaires afférentes à ce dossier.
- **D'AUTORISER** la transmission de ces données à la Préfecture du Nord.

**Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité**

**Pour : 22 voix - Contre : 0 - Abstention : 0**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mr le Maire,

Raphaël KRUSZYNSKI

